



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits minéraux non métalliques

Question écrite n° 115488

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la situation des salariés de l'usine Saint-Gobain-Desjonquères. Il apparaît clairement que la cession de l'entreprise ne résulte pas de problèmes d'ordre financier. En effet, Saint-Gobain a dégagé un résultat net après impôts de vingt millions d'euros, avec une marge d'autofinancement de trente-cinq millions d'euros. Les perspectives de développement très prometteuses du flacon de luxe, tel que les salariés de Mers savent le produire, suscitent bien des convoitises. Une pléthore de repreneurs potentiels sont d'ailleurs candidats. Mais les objectifs des fonds d'investissements risquent d'être en complète contradiction avec un projet industriel actuellement axé en grande partie sur le développement de l'innovation. Avec un risque de réduction des effectifs malgré les bons résultats et perspectives de développement. Car ces fonds d'investissements ne prennent généralement en compte que le critère de la rentabilité à court terme, et à des taux particulièrement élevés. Il lui demande comment agir efficacement pour obliger le fonds d'investissement acquéreur à donner des garanties publiques et collectives sur le devenir de l'entreprise, qui permettraient de mener à bien une stratégie industrielle inscrite dans la durée.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115488

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 198